

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA GOUVERNANCE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

APPEL À COMMUNICATIONS

Institutions financières et fintech : innovations et transformations

28 et 29 avril 2022
BGFI Business School
Libreville, Gabon

1. Sujet de la conférence

Le secteur des services financiers connaît une émergence d'innovations technologiques qui transforment ses processus. L'industrie dans son ensemble, avec l'appui des start-ups Fintech (technologies financières), recherche de nouvelles voies vers des modèles commerciaux réussis, et des approches qui entraînent une amélioration continue des services en termes d'efficacité, de rapidité, de précision, de transparence et d'orientation client. Des technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle, le *cloud* et la *blockchain* amènent à repenser les services financiers traditionnels et à propulser cette transformation numérique.

L'adoption des Fintechs a augmenté de façon exponentielle à l'échelle de la planète. Une étude¹ d'EY (autrefois Ernst & Young) sur l'indice d'adoption des Fintechs indique qu'en moyenne, un consommateur numériquement actif sur trois utilise désormais au moins deux services Fintechs. Ce qui rend l'utilisation des Fintechs suffisamment importante pour considérer qu'elles ont atteint une masse d'adoption précoce. Il existe chez les consommateurs une soif grandissante de nouveaux avantages en matière de services financiers qui utilisent des technologies telles que les appareils mobiles et les services basés sur le cloud. Une demande qui s'explique également par la croissance spectaculaire du commerce électronique qui a entraîné un besoin de moyens de paiement en ligne sécurisés et faciles à utiliser.

Les faibles taux de bancarisation qu'affichent des pays en développement ouvrent une fenêtre d'opportunité aux entreprises de télécommunications. Celles-ci fournissent des services de Mobile Money qui stimulent l'inclusion financière et offrent des moyens de paiement pratiques, ainsi que des formules de transfert d'argent à coût abordable. Selon le rapport 2021 de l'association GSM (GSMA), l'industrie du Mobile Money qui compte maintenant plus

¹ Global FinTech Adoption Index, 2019



d'un milliard de comptes enregistrés, traite quotidiennement des transactions de plus de 2 milliards de dollars, à travers une centaine de pays.

S'il était déjà clair avant la pandémie que les Fintechs joueront un rôle central dans les services financiers à l'avenir, la crise sanitaire de COVID-19 a sans aucun doute accéléré ce processus. Ceci notamment en raison de la capacité des Fintechs à répondre aux besoins d'une approche numérique, en fournissant et en améliorant l'utilisation de divers services financiers, même lorsque les chaînes d'approvisionnement mondiales sont à l'arrêt. Les modèles commerciaux des institutions financières sont réévalués pour intégrer de nouvelles stratégies et capacités d'opération à distance ; et leurs plans de numérisation sont accélérés pour répondre aux nouvelles demandes.

Cette conférence présente des innovations dans les domaines de la banque, de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance, ainsi que la réglementation entourant les produits et services financiers. Elle souligne l'impact de la Fintech sur le modèle d'affaires des institutions financières, sur leur productivité, leur rentabilité et leur conformité. Les travaux mettront en lumière les enjeux liés aux opportunités, aux défis et aux pratiques mondiales pertinentes pour le développement du secteur bancaire et financier.

De plus, elle mettra en vedette des institutions financières locales et internationales qui favorisent des solutions innovantes.

2. Pertinence scientifique et sociale du sujet

Le secteur des services financiers est bouleversé par une vague de développement technologique. Au cours de la dernière décennie, la numérisation des services bancaires à travers le monde a progressé en raison de plusieurs facteurs, notamment l'émergence de nouvelles technologies, l'évolution des attentes des clients, les révisions réglementaires et l'augmentation du nombre de portefeuilles numériques. La pandémie de COVID-19 a accéléré ces tendances. Les plateformes bancaires numériques éloignent les clients des traditionnelles sociétés de services financiers grâce à de nouvelles technologies mettant l'accent sur l'expérience client et des frais peu élevés.

Les régulateurs ne semblent pas avoir été en mesure de suivre le rythme de l'évolution des Fintechs. Ce qui a permis aux entreprises Fintechs d'innover de manière agressive, et parfois à prendre des risques dont leurs clients ne sont pas nécessairement conscients, tout en empêchant les traditionnelles institutions financières qui sont réglementées de les concurrencer de front.

En dépit des avantages qu'elle revêt, la Fintech a le potentiel de provoquer la prochaine crise financière si la réglementation n'est pas adaptée et coordonnée entre les différents segments des marchés de capitaux. Les régulateurs ont ainsi fait de la supervision de la croissance exponentielle de la Fintech une priorité politique absolue. Toutefois, l'application d'un cadre réglementaire traditionnel à ces nouveaux écosystèmes technologiques s'avère conceptuellement difficile. Les autorités de régulation doivent en effet concevoir un dispositif réglementaire qui protège les acteurs de marché et les consommateurs, sans nuire aux bénéfices que ces derniers tirent de la Fintech non seulement du point de vue de l'expérience utilisateur ou de la commodité, mais également en termes d'inclusion financière et de réduction de coûts. Un compromis pas toujours facile à atteindre.



Le secteur financier a par ailleurs été une cible fréquente de cyberattaques ces dernières années. Une tendance qui devrait se poursuivre avec la généralisation des Fintechs. Des Fintechs qui suppriment bien plus d'emplois dans les institutions financières qu'elles n'en créent. De plus, les nouveaux emplois créés avec les Fintechs requièrent des compétences très différentes de celles qui sont exigées des banquiers aujourd'hui. Les métiers associés aux services financiers semblent de ce fait à la croisée des chemins.

La conférence offre donc une opportunité d'explorer les défis d'une industrie en évolution rapide, en suscitant une interaction entre universitaires, praticiens, décideurs et régulateurs.

3. Thèmes de la conférence

Les sujets d'intérêt de la conférence incluent entre autres les thèmes ci-après :

- Transformation numérique et services financiers,
- Fintechs,
- Banques et services bancaires,
- Réglementation et supervision dans le secteur financier,
- Gestion des risques,
- Financement participatif,
- Blockchain et crypto-monnaie,
- Inclusion financière,
- Insurtech et Real Estate Tech,
- Paiements numériques,
- Intelligence artificielle,
- Paiements transfrontaliers,
- Trading,
- Robots-conseillers,
- Mobile money,
- Tout autre sujet lié au thème principal de la conférence.

4. Présentation des propositions

Les articles scientifiques, conceptuels, empiriques et praticiens qui abordent l'un des thèmes de la conférence sont les bienvenus. **Dans un premier temps, nous vous invitons à soumettre votre proposition de communication dans un document d'une page au format Word, au plus tard le 10 janvier 2022.** Votre proposition devra contenir les informations suivantes :

- Un titre (maximum 180 caractères, espaces compris).
- Un résumé (maximum 1500 caractères, espaces compris).
- Nom de l'auteur(e), statut professionnel et coordonnées, principal établissement ou organisme d'attache.
- Liste des auteur(e)s et co-auteur(e)s de la communication.



Tous les résumés de communication seront évalués par un comité scientifique composé de professeurs, chercheurs et professionnels issus d'universités et institutions des quatre coins du monde. Les auteurs dont le comité scientifique retiendra les soumissions seront invités après la conférence à soumettre un texte complet de 5000 à 7000 mots, en vue de leur publication dans une revue. Ces textes complets seront révisés par le même comité. Veuillez transmettre vos propositions à l'adresse : colloque.fintech@uqo.ca

Règlement de la conférence

- Les résumés doivent être présentés en français ou en anglais.
- Une personne ne peut présenter qu'un résumé à titre d'auteur(e) principal(e).
- Si une proposition est refusée, la décision est sans appel.
- Par respect envers les autres participants, les auteurs s'engagent à venir si la communication est acceptée et à prévenir les responsables de la conférence de tout désistement, le plus rapidement possible.

5. Dates importantes à retenir

10 janvier 2022	Date limite d'envoi de votre résumé à colloque.fintech@uqo.ca
20 janvier 2022	Communication de la décision d'acceptation ou du refus de la proposition à l'auteur(e) principal (e).
15 février 2022	Présentation de la programmation de la conférence
30 mars 2022	Date limite pour s'inscrire à la conférence au tarif préférentiel
28 et 29 avril 2022	Tenue de la conférence à Libreville – BGFI Business School
15 juillet 2022	Date limite de soumission d'un texte de 5000 à 7000 mots pour publication dans les revues : <i>Journal of Financial Services Marketing</i> <i>Economics, Management, and Financial Markets</i> <i>Journal of Fintech</i>

6. Frais d'inscription à la conférence

Enseignants – Chercheurs	100 000 FCFA
Étudiants	50 000 FCFA
Praticiens	150 000 FCFA

Responsables de la conférence

<p>Félix Zogning Professeur agrégé Université du Québec en Outaouais (UQO) 283, boulevard Alexandre-Taché Gatineau (Québec) Canada, J9A 1L8 Téléphone : +1 819 595 3900 poste 1736 Courriel : felix.zogning@uqo.ca</p>	<p>Pamphile Mezui-Mbeng Professeur agrégé Directeur Général BGFI Business School BP 25172 Libreville, Gabon Téléphone +241 011 76 26 85 poste 1098 Courriel : p.mezui-mbeng@bgfi.com</p>
---	---



Comité scientifique

Sharam Alijani, Neoma Business School, Reims
Fabienne Alvarez, Université des Antilles, Guadeloupe
Jacob Atangana Abé, Université de Saint-Boniface, Winnipeg
Pascal Balata, Conseil du Trésor du Canada
Nourhène Ben Youssef, Université de Sherbrooke
Mohamed Dia, Université Laurentienne, Sudbury
Dontsi, Université de Yaoundé I
Chicot Éboué, Université de Lorraine
Jean-Jacques Ékomié, Université Omar Bongo, Libreville
Jules Roger Feudjo, Université de Dschang
Joseph Fometeu, Université Omar Bongo
Raef Gouiaa, Université du Québec en Outaouais
Mama Hamimida, Université Hassan II Mohammedia, Casablanca
Jean-Claude James, Université Omar Bongo, Libreville
Chérif Sidy Kane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Eugène Kouassi, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan
Pierre Nguimkeu, Georgia State University
Etienne Nsié, Université Omar Bongo, Libreville
Zeineb Ouni, Université du Québec à Trois-Rivières
Jean Paul Tchankam, Kedge Business School
Roméo Tédongap, ESSEC de Paris

